

**ENQUETE D'EVALUATION DE LA PHASE PILOTE DU PAQUET INTEGRE
COMMUNAUTAIRE DANS LA REGION DU NORD EN 2012**

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements et enquêtes statistiques.

GUIDE D'ENTRETIEN

(Répondants : DRSP, DS, AS, Autorités traditionnelles, administratives et religieuses locales)

Enquêteur : _____

Superviseur : _____

Région : Nord

District : _____

Personne interviewée : _____

Date : / / / / / 2 / 0 / 1 / 2 /

Durée : _____ Heure _____ Minute(s) _____ Seconde(s)

Résultats de l'interview :

(Bien vouloir encercler la case correspondante au statut du guide à l'issue de l'entretien)

1= Entièrement réalisé.

2= Partiellement réalisé pour indisponibilité.

3= Partiellement réalisé pour refus.

THEMES A ABORDER

(Bien vouloir aborder les thèmes identifiés dans ce guide suivant les directives et toute la méthodologie spécifique à la recherche en sciences sociales)

1. Informations sur l'approche communautaire

- a. Définition de l'approche
- b. Constituante de l'approche
 - i. Cibles
 - ii. Objectifs,
 - iii. Paquet d'intervention
 - iv. Processus,
 - v. Thématiques,
 - vi. Directives
 - vii. Documents officiels
- c. Canaux d'information à partir desquels les répondants ont eu accès à l'information sur l'approche

2. Implication des ARC dans la sensibilisation des populations par rapport à l'Approche

- a. Nombre d'ARCS mobilisés pour mettre en œuvre cette approche
- b. Quantité et qualité de la formation menée pour les ARC par rapport à la mise en œuvre de cette approche communautaire
- c. Niveau d'implication des ARC
- d. Rôle joué par les ARC dans la mise en œuvre de cette approche
- e. Appréciation du travail effectué par ces derniers – Application des directives édictées (Systématique – intermittente ou négative des directives).
- f. Problèmes inhérents à l'implication des ARC dans la sensibilisation des populations par rapport à l'approche

3. Mise en place et analyse du dispositif pré et interventionnel (Partie réservée exclusivement aux responsables de santé)

- a. **Dispositifs mis en place par les pouvoirs publics en prélude à la mise en œuvre de cette approche**
- b. **Médicaments et autres intrants**
 - i. Changements intervenus dans le système d'approvisionnement des intrants ?
 - ii. Dotation initiale
 - iii. Ruptures de stocks ?
- c. **Système d'information sanitaire**
 - i. Disponibilité des outils de gestion
 - ii. Utilisation effective de ces outils de gestion
 - iii. (complétude et promptitude des données?)
- d. **Supervision**
 - i. Organisation
 - ii. Périodicité
 - iii. Fréquence
- e. Difficultés rencontrées
- f. Suggestions

4. Mesures de motivation mises en œuvre pour les ARC et les Prestataires

- a. Identification des mesures incitatives prises par les pouvoirs publics ou les populations locales pour motiver les ARC et les prestataires
- b. Taux de fréquentation et utilisation des services depuis la mise en œuvre de ces mesures
- c. Effets de ces mesures sur la charge de travail
- d. Effets de ces mesures sur la qualité des soins dispensés – Appréciation de la qualité des soins dispensés.
- e. Effets des mesures incitatives sur le changement des itinéraires thérapeutiques
- f. Changements globaux observés depuis la mise en œuvre de cette approche et des mesures incitatives

5. Perception sur la mise en œuvre de l'approche communautaire

- a. Avantages induits par cette approche sur l'offre et sur la demande
- b. Problèmes induits par cette approche sur l'offre et sur la demande
- c. Implication effective de toutes les parties prenantes
- d. Rôles effectivement joués par les parties prenantes
- e. Attentes
- f. Problèmes restant non résolus – Raisons

NB : A la fin de l'entretien, remercier le répondant en appréciant au passage sa disponibilité et les réponses apportées. Fermer le dictaphone et remplir l'entête de ce guide d'entretien)